

# LA GAZETTE DE MACHILLY

ÉDITION : SEPTEMBRE 2023 N°159



MACHILLY



[WWW.MACHILLY.FR](http://WWW.MACHILLY.FR)



- |   |                 |   |                         |
|---|-----------------|---|-------------------------|
| 1 | ÉDITO           | 6 | ENVIRONNEMENT           |
| 2 | VIE MUNICIPALE  | 7 | ASSOCIATIONS ET CULTURE |
| 3 | INFOS PRATIQUES | 8 | AGENDA                  |
| 4 | ÉVÉNEMENTS      | 9 | DERNIÈRE MINUTE         |
| 5 | AGGLO           |   |                         |

Après un été caniculaire nous voici déjà à la rentrée, les bonnes habitudes sont à reprendre et la vie en collectivité aussi.

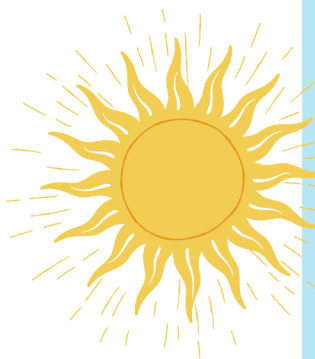
Afin de mieux vous informer sur la vie du village, la Gazette de Machilly, notre bulletin municipal, a fait peau neuve au cours du printemps 2023. Le choix d'une distribution régulière directement dans vos boîtes à lettres par les élus, vous permet d'accéder aux nouvelles et informations essentielles : services, travaux, délibérations, enquêtes publiques, règles de vie dans notre collectivité. Elle vous donne également un focus sur la vie de village et la vie associative. Vous trouverez également des informations sur les services mutualisés de l'agglomération (eau et assainissement, maison de l'habitat, conservatoire de musique, réseau de bibliothèque, gestion des déchets, police, voirie...). Pour vous permettre de vous divertir nous présentons les animations, la vie associative et la rubrique "coup de coeur" qui vous est spécialement ouverte.

N'hésitez pas à partager coups de cœurs, infos pratiques ou appels à participation...

Je vous souhaite une bonne lecture ainsi qu'une bonne rentrée à toutes et à tous.

## ÉDITO

LA MAIRE, PAULINE PLAGNAT-CANTOREGGI



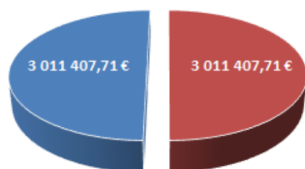
# VIE MUNICIPALE

## LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

DÉLIBÉRATIONS AVRIL 2023

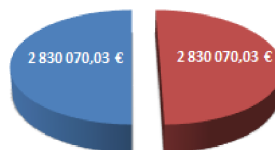
LES BUDGETS 2023

Budget primitif 2023 en investissement

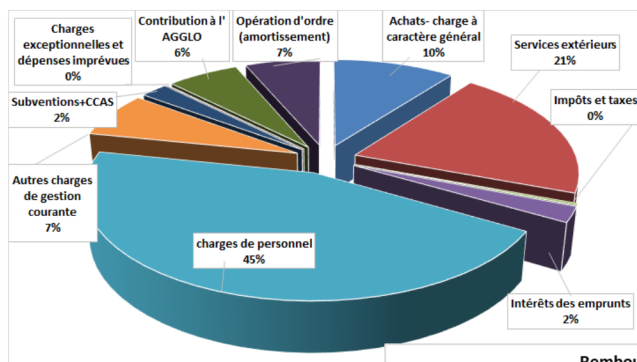


■ BUDGET PRIMITIF DEPENSES INVESTISSEMENT  
■ BUDGET PRIMITIF RECETTES INVESTISSEMENT

Budget primitif en fonctionnement 2023

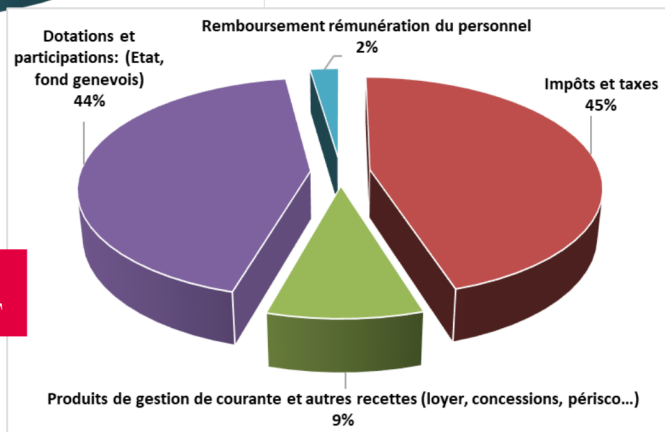


■ BUDGET PRIMITIF DEPENSES FONCTIONNEMENT  
■ BUDGET PRIMITIF RECETTES FONCTIONNEMENT



DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



## DÉLIBÉRATIONS MAI 2023



- **MISE À JOUR DU RÈGLEMENT PÉRISCOLAIRE COMPRENANT NOTAMMENT LA MODIFICATION DES TARIFS APPLIQUÉS.**

Les prix des menus proposés aux enfants de l'école n'avaient pas augmentés malgré une inflation record constatée depuis 2022 et se poursuivant en 2023 conséquence de la guerre en Ukraine.

De plus, en raison de l'augmentation du nombre d'enfants inscrits (plus de 80 par jour), un renforcement de l'encadrement s'est effectué à travers l'embauche d'intervenants.

Le prix des repas passe donc de 4,60€ à 5,10€ (avec un coût d'achat appliqué à 4,12€ depuis janvier 2023 auquel il faut ajouter les dépenses de fonctionnement).

Par comparaison avec les communes voisines disposant de tarifs adossés au quotient familial, le prix du repas de Machilly se situe dans les plus bas tarifs.

Les effectifs inscrits auprès des services de garderie sont en augmentation également. Nous avons dû recruter deux agents présents pour chaque période d'ouverture, auxquels s'ajoute un agent pour l'étude du soir.

Les tarifs appliqués ont été réévalués passant de 2,30€ pour le premier enfant à 2,50€ et de 2,10€ à 2,20€ à partir du deuxième enfant.



- **LES SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LE BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE À DIFFÉRENTES ASSOCIATIONS :**

CCAS De Machilly	5 734.00€
ADMR des Voirons	3 007.00€
Amicale des donneurs de sang	175.00€
GIS France (groupement d'intervenants et de secouristes)	300.00€
Protection civile 74	200.00€
Lire et faire Lire 74	200.00€
Association Novembre Musical	1 100.00€
MJC des Voirons	5 500.00€
Prévention Routière	250.00€
Le Tétras Libre (Centre de sauvegarde de la faune sauvage)	400.00€ pour la période (2023-2026)

## DÉLIBÉRATIONS JUIN 2023

### • MISSION D'ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE :

La commune a décidé d'être accompagnée par la société DURABILIS pour la requalification des espaces publics autour de la gare.



### • PROCÉDURE DE PASSATION BERCEAUX

Depuis 2016, la procédure de passation d'un marché public pour la réservation de berceaux dans une structure d'accueil de la petite enfance a été mutualisée par les communes de Machilly, Juvigny et Saint Cergues. Le contrat étant échu, les communes ont décidé de renouveler le groupement de commandes.



En août le prestataire a été sélectionné. Il s'agit de la Maison Bleue à Juvigny Altéa.

### • CONSEILLÈRE MUNICIPALE DÉLÉGUÉE

Madame Céline METZGER, conseillère municipale, a été amenée à prendre en main les questions scolaires puis de petite enfance et de périscolaire avec enthousiasme et professionnalisme.

Pour ces raisons nous vous informons de sa nomination en qualité de conseillère municipale déléguée à la vie scolaire, l'enfance et la petite enfance.



Madame METZGER est ainsi l'interlocutrice privilégiée des partenaires extérieurs et des enseignants pour ces thématiques.

## LE COUP DE CŒUR DE... MACHILLY



Le bord du lac de Machilly accueille fièrement une œuvre hors du commun lors du Tour de France 2023 : un vélo géant conçu en palettes de bois par Palette Créa. Ce remarquable deux-roues, habilement peint par les élèves de l'école témoigne de la créativité communautaire et de l'esprit écologique de la commune. Bravo !!!



**Vous aussi envoyez-nous votre coup de cœur et vous apparaitrez peut-être dans le prochain bulletin !**

Par mail à l'adresse [accueil2@machilly.fr](mailto:accueil2@machilly.fr) ou par courrier au 290 route des Voirons 74140 Machilly, parlez-nous de quelque chose que vous souhaitez mettre en avant ou partager aux autres habitants de la commune.

Nous attendons avec impatience de vous lire !



## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Cette année, la municipalité va mettre à jour son Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce dernier permet de se préparer pour pouvoir faire face à tous les événements qui nous menacent comme des événements météorologiques violents, tremblements de terre par exemple.

Le PCS a pour objectif :

- le recensement des risques connus et des moyens disponibles (moyens humains et moyens matériels) ;
- la détermination des mesures de sauvegarde et de protection des personnes ;
- la définition de l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité ;
- la détermination des modalités de mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population .



**Dans ce cadre nous souhaiterions pouvoir créer une liste de personnes ressources dans la commune en cas de catastrophe. Pour cela sur la base du volontariat nous invitons les habitants de la commune ayant des connaissances médicales, une formation aux premiers secours, des langues parlées particulières à se faire connaître en mairie. Nous vous remercions d'avance pour votre investissement.**



## RECENSEMENT DES FRONTALIERS

Tous les ans, le Département de la Haute-Savoie procède à la répartition de la contribution financière genevoise (CFG). Cette répartition est calculée proportionnellement au nombre de frontaliers habitant les communes du département et travaillant dans le canton de Genève.

Pour que la commune reçoive cette contribution, il est nécessaire que votre adresse de résidence soit inscrite sur votre permis de travailleur frontalier (permis G), c'est pourquoi si vous avez emménagé sur la commune de Machilly il est important de déclarer votre changement d'adresse auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) à l'adresse suivante :

Office cantonal de la population et des migrations  
Case postale 2652  
1211 Genève 2

Le formulaire est disponible en mairie.

Si vous avez la nationalité suisse merci de vous rapprocher de la mairie pour mettre à jour votre situation.





## CONFLITS ENTRE VOISINS

Au sein de nos quartiers, maintenir une coexistence harmonieuse demeure essentiel. Face aux litiges entre voisins, il est primordial d'adopter une approche qui combine dialogue constructif et respect des cadres légaux. Encourageons la recherche de solutions amiables tout en gardant à l'esprit les aspects juridiques, assurant ainsi la sérénité de notre voisinage dans le respect des droits de chacun.

Lorsqu'il s'agit de litiges entre voisins, il est important de comprendre les limites de l'intervention municipale. La mairie ne dispose généralement que d'un rôle consultatif et d'écoute dans ces situations. Les litiges de nature privée, régis par le droit privé, relèvent principalement de la responsabilité individuelle des parties concernées. Bien que la mairie puisse offrir une oreille attentive et des conseils, elle n'a souvent pas la possibilité d'intervenir directement dans la résolution des conflits. Ainsi, il revient aux voisins de chercher des solutions en accord avec le cadre légal et de favoriser un dialogue ouvert.

**VOUS AVEZ UNE QUESTION ?**

**VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN MÉDIATEUR ?**

<b>Où est située la MAISON DE LA JUSTICE (MJD) ?</b>	<b>Quels sont les horaires d'ouverture de la MAISON DE LA JUSTICE (MJD) ?</b>
<b>Adresse de la MAISON DE LA JUSTICE :</b> 3 rue du Levant, 74100 ANNEMASSE	Ouvert du <b>lundi au vendredi</b> de <b>08:30 heures à 12:30 heures</b> et de <b>14:00 heures à 17:00 heures</b>
<b>TÉLÉPHONE :</b> 04 50 84 06 70 <b>FAX :</b> +33 4 50 84 06 71 <b>EMAIL :</b> <a href="mailto:mjd-annemasse@justice.fr">mailto:mjd-annemasse@justice.fr</a>	

# INFOS PRATIQUES

## TRAVAUX SALLE D'ANIMATION RURALE



La Salle d'Animation Rurale (SAR), témoin de nombreux moments de partages et d'évènements familiaux et festifs mémorables va faire peau neuve pour créer un espace moderne, polyvalent et fonctionnel, qui reflètera l'esprit contemporain de notre village tout en préservant son charme rural et en améliorant ses performances énergétiques.

Après plusieurs mois de préparation - et quelques travaux de désamiantage en raison de la présence d'amiante dans les colles des dalles d'une salle d'activité et dans les gaines de ventilation de la chaufferie - les travaux de rénovation de la SAR commenceront le 18 septembre dernier pour une durée prévisionnelle de 11 mois.

Ainsi, les sols, plafonds et murs seront refaits avec des matériaux modernes et performants sur le plan acoustique et thermique. L'isolation des murs sera également réalisée. La sonorisation de la grande salle et son éclairage seront complètement revus ainsi que les sanitaires qui seront conformes aux normes actuelles notamment en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

L'accès au bâtiment se fera désormais côté parking.

La chaudière au fioul sera remplacée par une chaudière à pellets. Les tuiles du toit étant en mauvais état seront remplacées et un pan de toit sera renforcé afin de pouvoir accueillir des panneaux photovoltaïques. Ces panneaux photovoltaïques appartiendront à CitoyEnergie, une centrale villageoise du Faucigny qui a pour but de développer les énergies renouvelables locales.

**Les marchés de travaux ont été attribués lors de la séance du conseil municipal du 19 juin dernier. On compte 16 lots différents, pour un montant total de 1 397 484.40 € H.T.**

**A ces montants s'ajoutent également la maîtrise d'œuvre, les différentes études et analyses, le désamiantage. Le un montant prévisionnel total s'élève à la somme de 1 611 440 € HT.**

Les montants affichés sont exprimés en hors taxe car les subventions sont attribuées sur cette base et que la TVA pourra partiellement être récupérée sur certaines dépenses deux ans après le paiement des factures éligibles à ce dispositif.

De nombreuses subventions ont été sollicitées et obtenues de plusieurs partenaires que nous remercions vivement pour leur soutien. **Le plan de financement** de cet ambitieux projet est le suivant :

<b>CDAS Département Haute-Savoie pour rénovation intérieure</b>	89 000.00 €	5.52%
<b>CDAS Département Haute-Savoie pour rénovation énergétique</b>	80 353.00 €	4.99%
<b>SYANE pour rénovation énergétique</b>	60 000.00 €	3.73%
<b>DSIL (État)</b>	125.793.00 €	7.81%
<b>Contrat Région Auvergne Rhône-Alpes</b>	254 000.00 €	15.77%
<b>État - Fonds Vert</b>	350 000.00 €	21.72%
<b>SOUS-TOTAL SUBVENTIONS</b>	<b>959 446.00 €</b>	<b>59.54%</b>
<b>AUTOFINANCEMENT COMMUNAL :</b>		
<b>Emprunts</b>	<b>500 000.00 €</b>	<b>40.46%</b>
<b>Fonds propres</b>	<b>151 994.00 €</b>	
<b>TOTAL SUBVENTION ET AUTOFINANCEMENT</b>	<b>1 611 440.00 €</b>	<b>100%</b>

Financé par



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**haute savoie**  
le Département

**Syane**  
ÉNERGIES & NUMÉRIQUE

# TRAVAUX RD 903



Le conseil départemental va procéder à des travaux sur la RD903 entre les PR58+1025 et les PR59+175 afin de refaire la couche de surface de la voie.

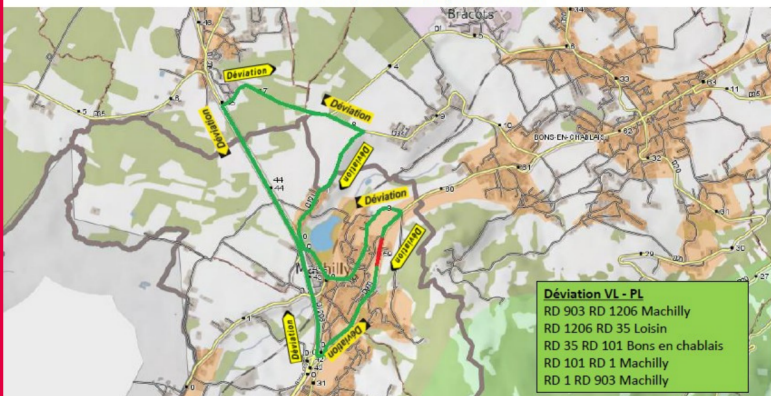
**La circulation sera totalement interrompue de 20h00 à 6h00 du 16 octobre au 20 octobre 2023 entre les deux points géographiques cités ci-dessus.**

Une déviation sera donc mise en place par les services du département de la façon suivante :

RCS RD 903 MACHILLY  
PR 58+1025 à PR 59+175  
Plan de situation rapproché



RCS RD 903 MACHILLY  
PR 58+1025 à PR 59+175  
Plan de déviation par Routes Départementales







## NOUVEAUX HABITANTS

Vous avez fait le choix de vous établir à Machilly, et nous nous réjouissons de vous accueillir. Toute l'équipe du Conseil Municipal souhaite vous adresser chaleureusement ses vœux de bienvenue.

**Vous pouvez vous annoncer en mairie afin de recevoir une invitation personnelle pour les prochains vœux du Maire, au cours de laquelle, les nouveaux arrivants sont mis à l'honneur et reçoivent un cadeau de la commune.**

**Afin de faciliter votre intégration et de répondre à vos interrogations, nous vous invitons à visiter notre site internet ([www.machilly.fr](http://www.machilly.fr)). Vous y trouverez de précieux renseignements sur la vie dans notre commune : l'école, les associations, le conseil municipal, les infos pratiques...**

Dorénavant, notre commune est également la vôtre, elle offre de nombreux avantages qui vous permettront de vous adapter rapidement à votre nouvel environnement.

## LA VIE SCOLAIRE

L'école de Machilly a ouvert ses portes en septembre pour accueillir pas moins de 124 élèves, tous plus enthousiastes les uns que les autres à l'idée de commencer cette nouvelle année scolaire avec la directrice Madame Véronique Martin.

Cette année, nos classes sont composées de manière à répondre au mieux aux besoins de nos élèves. Voici un aperçu des effectifs par classe :

- **Petite Section et Moyenne Section** : Une classe dynamique de 26 élèves sous la bienveillance de leur enseignante et directrice Madame Véronique Martin.
- **Moyenne Section, Grande Section et CP** : 24 élèves se sont rassemblés sous la houlette de Madame Christelle Ducruet pour une année riche en découvertes.
- **CP/CE1** : Une classe de 23 élèves, encadrée par Madame Jennyfer Rizzo, explore les premières étapes de l'apprentissage formel.
- **CE1/CE2/CM1** : 25 élèves se sont réunis dans la classe de Madame Émeline Leblanc pour développer leurs compétences académiques et sociales.
- **CM1/CM2** : Notre nouvelle classe, dirigée par l'enseignant Axel Jinevra, est prête à relever de nouveaux défis et à préparer nos élèves à leur prochaine étape éducative.



## Quelles autorisations, pour quels travaux ?

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m<sup>2</sup> : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m<sup>2</sup> : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m<sup>2</sup> : PC

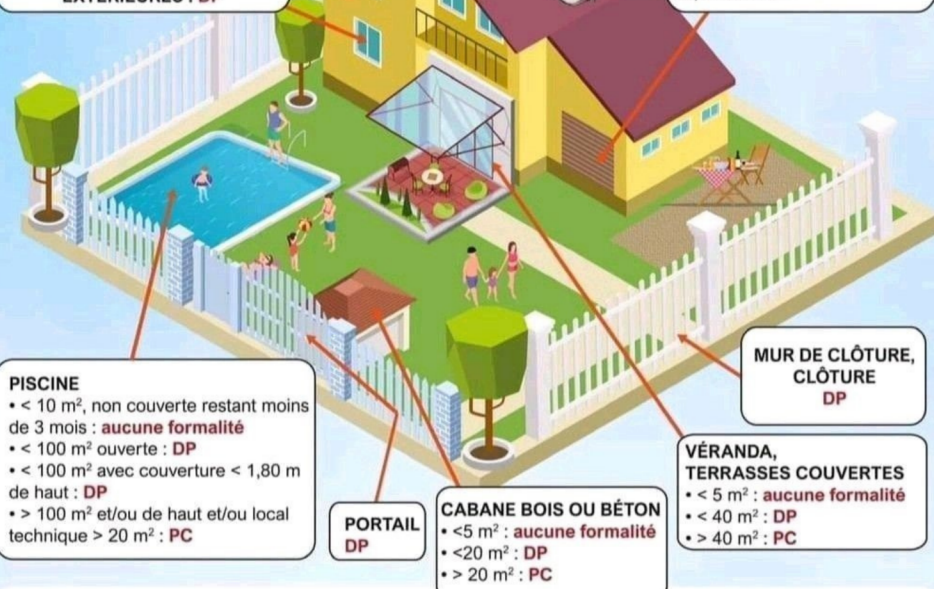
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

### GARAGE

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



### PISCINE

- < 10 m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m<sup>2</sup> ouverte : DP
- < 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m<sup>2</sup> et/ou de haut et/ou local technique > 20 m<sup>2</sup> : PC

PORTAIL DP

### CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 20 m<sup>2</sup> : DP
- > 20 m<sup>2</sup> : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

### VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- < 40 m<sup>2</sup> : DP
- > 40 m<sup>2</sup> : PC

### DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.
- Pour une extension supérieure à 20 m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>.

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.



# ÉVÉNEMENTS

## RETOUR SUR L'INAUGURATION DU P+R



Nous sommes ravis de vous avoir accueillis lors de l'inauguration du tout nouveau parking relais de Machilly, qui a eu lieu le 3 juin 2023 !

Ce parking, réalisé par Annemasse Agglo, est le 3ème de l'agglomération. Il a été financé par l'agglomération, le Département de la Haute-Savoie et la région Auvergne Rhône-Alpes.

Il est doté de 137 places de stationnement dont des places pour les personnes à mobilité réduite. À terme, des bornes recharge de véhicules électriques seront installées.

Ce parking relais s'intègre parfaitement au paysage urbain tout en préservant notre environnement naturel. Ainsi, il a été végétalisé avec la plantation d'une centaine d'arbres, la création d'une petite mare et de passages pour la petite faune

Depuis sa mise en service, nous avons pu constater que ce parking facilite la mobilité durable tout en fluidifiant le trafic et le stationnement au centre du village.

## RETOUR SUR LA BALADE TRANSFRONTALIÈRE

L'enthousiasme suscité par la balade transfrontalière a dépassé toutes les attentes, avec un véritable engouement qui s'est traduit par un forte participation. Près de 1000 personnes, résidant dans les communes franco-suisse participantes ou à proximité, ont répondu présent à l'appel de cette aventure unique ; une balade à vélo ou à pied dans l'objectif du partage et de la découverte.

Les amateurs de randonnée et d'aventure ont été comblés par les paysages magnifiques et la diversité culturelle des régions frontalières. La balade transfrontalière a permis de découvrir les trésors naturels et les richesses de nos paysages en unissant les participants autour d'activités sportives ludiques dans les communes participantes.



## VERNISSAGE DE BOB LE PEINTRE

Dans le cadre enchanteur de la Mairie de Machilly, les visiteurs ont eu le privilège de découvrir l'univers artistique captivant de Bob Le Peintre lors de son vernissage. Bob Gange nous a transportés à travers ses créations fascinantes, imprégnées d'émotions. Ses coups de pinceau audacieux et sa palette de couleurs vibrantes dévoilent un talent d'exception.

Ce voyage artistique a invité chacun à explorer des toiles qui narraient subtilement des histoires, évoquaient des paysages familiers et révélaient la beauté insoupçonnée de notre quotidien. Bob Le Peintre a capturé dans ses pinceaux la beauté de notre région et de ses habitants.

**Le vernissage du 7 juillet dernier, offrait l'opportunité de rencontrer l'artiste en personne et d'échanger avec lui sur son processus créatif et ses sources d'inspiration. Un moment convivial et enrichissant durant lequel les convives, les amoureux de l'art et les curieux s'étaient laissé emporter par la magie des toiles de Bob Le Peintre.**



# LES OEUVRES DE BOB LE PEINTRE





## CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET

Machilly, le 13 juillet dernier, a célébré la Fête Nationale. Après les discours officiels, la population du village s'est retrouvée sur l'esplanade du lac pour une soirée vibrante de musique. Le conservatoire, porte-étendard de la tradition musicale locale, a envoûté l'auditoire avec des mélodies intemporelles. Puis ce fut l'occasion de découvrir une touche moderne et décontractée avec les rythmes endiablés du groupe "Funk On the Water". Les associations étaient présentes pour assurer la petite restauration mais aussi la buvette. La soirée s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice.



## COMMÉMORATION DU 15 AOÛT

Rappelons que La Haute-Savoie fut le premier département libéré par ses seules forces de résistants, un cas unique en France. Comme le rapportent les écrits, si le débarquement sur les côtes provençales a débuté le 15 août 1944, depuis plusieurs jours déjà les maquisards haut-savoyards avait lancé leurs manœuvres, entamant le moral des troupes allemandes. Au moment où les Alliés posent le pied sur le littoral dans le Sud, Saint-Cergues et Machilly, deux hameaux à l'époque, seront les premiers endroits libérés dans le département. Pourquoi ? Les historiens le rappellent : "Eh bien parce qu'à Machilly se trouvait une garnison allemande très importante qui œuvrait sur tout le Chablais". Tout le monde souligne l'importance de la libération de Machilly pour fermer les possibilités de renforts des forces Allemandes vers le territoire du Chablais et ainsi permettre la libération de Thonon, Évian...



**L'année prochaine, nous fêterons les 50 ans de la libération de Machilly. Nous vous attendons nombreux à cette occasion.**

# AGGLO

## LE TÉLÉPHÉRIQUE DU SALÈVE



Après 2 années de travaux et une complète réhabilitation de ses gares, le téléphérique du Salève s'apprête à reprendre du service.

Équipement emblématique du territoire, **le téléphérique du Salève a ouvert ses portes le mardi 12 septembre 2023 à 9h00.**

**Un week-end festif sera également proposé les samedi 7 et dimanche 8 octobre 2023 à l'occasion de l'inauguration officielle.** Un large programme d'animations ludiques permettra au plus grand nombre de célébrer cette réouverture.

La réhabilitation de l'équipement va permettre de proposer une nouvelle offre de services et d'animations mêlant :

- **La nature** : au cœur d'un espace naturel Natura 2000. Niché à 1090 m, le site propose plusieurs randonnées entre Léman et Mont-Blanc.
- **La culture** : avec un patrimoine architectural emblématique valorisé par du mobilier de médiation connecté pour en apprendre plus sur le téléphérique au fil du parcours visiteur et une exposition permanente de 150 m<sup>2</sup> en gare d'arrivée.
- **Les loisirs** : avec un mur d'escalade de 20 mètres, des animations pour les familles, les scolaires et centres de loisirs ainsi qu'une nouvelle boutique de souvenirs au cœur de la gare d'arrivée.

Plusieurs formules de restauration compléteront cette offre dans les mois à venir avec une nouvelle salle de restaurant panoramique au-dessus de la galerie d'arrivée, mais aussi un bistrot et sa terrasse. Une procédure est en cours afin de trouver un restaurateur pour assurer la gestion de ces espaces.



## NOUVEAU SUR L'AGGLO, LE VÉLO EN LIBRE SERVICE !



## DISPOSITIF VÉLOS FREDO

**C'est nouveau sur l'Agglo : 30 vélos sont désormais accessibles en location libre-service 24h/24 et 7j/7.**

Fredo : le concept en quelques chiffres

- 30 vélos classiques disponibles à la location en libre-service, accessibles 24h/24 et 7j/7.
- 12 stations virtuelles réparties sur 5 communes et disposant de 3 à 4 vélos chacune.
- 1 application mobile pour déverrouiller un cadenas connecté et payer son temps de déplacement.
- 15 premières minutes d'utilisation gratuites, puis un tarif de 1€ par tranche de 30 minutes.
- 6 mois d'expérimentation sur le territoire.

Depuis début juin, 30 vélos classiques sont mis en libre-service dans les 5 communes urbaines et péri-urbaines d'Annemasse Agglo (Annemasse, Ambilly, Gaillard, Cranves-Sales et Vétraz-Monthoux). 12 stations sont formées autour d'arceaux existants réservés à l'accueil de ces vélos. Les habitants peuvent louer un vélo grâce à l'application Fredo et rendre le vélo dans la station de leur choix.

Depuis deux ans, Annemasse Agglo travaille main dans la main avec PULS, son pôle dédié à la Ville Durable, pour favoriser les innovations vertueuses en matière de transition écologique sur le territoire. C'est ainsi que le projet de service de vélos en libre-service à l'aide de cadenas géolocalisés, créés par la start-up Lyonnaise Fredo, a pu voir le jour. De plus, les vélos classiques de TAC Mobilités étaient jusqu'alors très peu utilisés et en parfait état de fonctionnement, ils permettront désormais de tester cette innovation sans nécessité d'investissement dans de nouveaux vélos.

## MACHILLY : AIDE À L'ACQUISITION D'UN VÉLO ÉLECTRIQUE

**RAPPEL**

L'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique d'un montant de 200€ est mise en place par la commune afin de favoriser les déplacements en mobilité douce. Le dossier d'acquisition est disponible sur le site internet communal (rubrique vie pratique/les transports) et à l'accueil de la mairie.



**RÉSIDENTS DE MACHILLY, PROFITEZ-EN !**



## NOVEMBRE MUSICAL

Le festival NOVEMBRE MUSICAL des VOIRONS se déroulera les 3-4-5 & 10-11-12 novembre 2023.

Le thème de cette 12ème édition est la musique fait son cinéma.

Les 11 concerts organisés sur les 5 communes partenaires, Bonne, Cranves-Sales, Lucinges, Saint-Cergues et Machilly feront la part belle aux compositeurs de films et aux grandes œuvres musicales classiques et jazz reprises au cinéma.

Comme chaque année, un concert est programmé dans l'église Saint-Martin de Machilly, le samedi 11 novembre à 15 h.

Nous poursuivons, dans cette petite église, le cycle consacré aux six suites pour violoncelle de Jean-Sébastien Bach. En 2022, la jeune violoncelliste, Maria-Andrea Mendoza avait interprété les suites n°1 et 2.

Cette année, Kioumarz Kian, très jeune virtuose, jouera les suites n° 3 et 4 et une surprise autour du cinéma.

Pour la première fois, le festival Novembre Musical des Voirons, organise **une rencontre entre les deux week-ends sur la musique et le cinéma, le jeudi 9 novembre à 19h à la salle du conseil de la mairie de Bonne**. Le conférencier sera Mr Philippe Delzant, hautboïste, ancien directeur du conservatoire de musique d'Annemasse. L'entrée sera libre et gratuite, un verre de l'amitié sera offert aux auditeurs.

Le comité de NMV et son directeur musical, François Salque, ont programmé un répertoire qui devrait plaire à tous les publics, mélomane ou non, jeune ou moins jeune...

Le dépliant du festival sera diffusé en septembre mais dès à présent nous vous annonçons **le concert d'ouverture le vendredi 3 novembre 20h à Lucinges, salle la Grange :**

-Ciné-Concert « L'AURORE » de Murnau  
Paul GOUSSOT, piano, improvisations

et les **2 concerts à Saint-Cergues, salle Le Balcon :**

**-Vendredi 10 novembre 20h, trio LOCO CELLO, musiques de film**

**-Samedi 11 novembre 20h, Trio piano, violon, violoncelle, musique romantique**





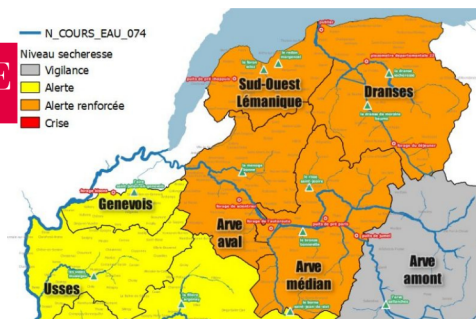
# ENVIRONNEMENT

## ALERTE SÉCHERESSE

Après les premières mesures de restrictions sur le Chéran et l'instauration d'une vigilance sur le Sud-Ouest lémanique et les Dranses, la situation sur le département se dégrade progressivement. Elle s'étend maintenant à presque toute la Haute-Savoie.

Depuis début juin, la baisse des débits s'est accentuée sur la majorité des secteurs. Malgré une remontée ponctuelle et aléatoire liée aux orages, ces débits poursuivent une baisse rapide sous les seuils d'alerte. L'humidité des sols baisse également rapidement et présente un déficit de l'ordre de 20 % par rapport à la normale. En parallèle, l'alimentation des cours d'eau par la fonte des neiges se poursuit, mais avec un stock limité en moyenne montagne. Le niveau des nappes phréatiques présente une tendance à la baisse sur certains secteurs.

Des restrictions sont mises en place afin de préserver les réserves, vous les trouverez dans l'arrêté préfectoral sur le site internet de la commune.



Concernant l'entretien des espaces verts, nous avons réduit la hauteur de la coupe de l'herbe. En laissant l'herbe légèrement plus longue, cela permettra de préserver l'humidité du sol en limitant l'évaporation de l'eau.

En ce qui concerne les arbres, nous avons adopté une nouvelle pratique consistant à laisser l'herbe autour de leur base. Cette couche d'herbe agit comme un isolant naturel, préservant l'humidité du sol et empêchant l'évaporation excessive.

En gardant cette zone végétalisée, nous maximisons la conservation de l'eau et contribuons à la préservation de la santé des arbres.

AVEC LA NOUVELLE RÉGLEMENTATION, NOS PRATIQUES CHANGENT POUR PRÉSERVER VOTRE SANTÉ ET LA BIODIVERSITÉ

**POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ ET RESPECTER SON CYCLE DE VIE, NOUS EFFECTUONS UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE**

Votre espace est entretenu par : **ROGUET PAYSAGE**

*Ici nous entretenons votre espace sans pesticide !*

Régulé par l'article 619 bis du décret de l'018 dans le cadre du plan Ecophyto et de l'Action Nationale des Collectivités de Paysage

Partenaires : **Plante & Cité**, **OFB**, **ecomito**, **Centre de la Haute-Savoie**

Il est essentiel de ne plus arroser les espaces verts de 8h à 20h, période où l'évaporation est la plus importante. Nous vous recommandons d'ajuster vos horaires d'arrosage en conséquence, en privilégiant les heures les plus fraîches de la journée jusqu'au 31 octobre 2023.

Rappel : il est toujours interdit de laver les véhicules en dehors des stations de lavage.

# ASSOCIATIONS ET CULTURE

FOYER RURAL

## Venez nombreux vous inscrire aux cours de gym organisés par Le Foyer Rural

**LIEU :** Commune de Machilly

**REPRISE DES COURS :** Semaine du 11 septembre 2023

**ENFANTS :** Gymnastique (de MS à GS)  
Gymnastique (de CP à CE2)  
Gymnastique (de CE2 à CM2)

Mercredi 9h - 9h45  
Mercredi 9h45 - 10h45  
Mercredi 10h45 - 11h45

**ADULTES :** Strong

Lundi 19h - 20h

Pilates

Mardi 13h30 - 14h30  
Mercredi 19h30 - 20h30

Renforcement musculaire

Mercredi 18h15 - 19h15



**INSCRIPTION EN LIGNE DIRECTEMENT SUR NOTRE SITE INTERNET OU  
SUR PLACE LE JOUR DE L'ÉVÉNEMENT  
POSSIBILITÉ D'UN COURS D'ESSAI**

## SOU DES ÉCOLES

Le Sou des Ecoles de Machilly offre l'opportunité à tous les parents de s'engager dans la vie scolaire. **En rejoignant cette association, vous pouvez contribuer activement à l'amélioration de l'environnement éducatif de vos enfants** en participant à l'organisation d'événements, de sorties éducatives, de collectes de fonds, et bien plus encore. Cela permet de créer des expériences enrichissantes pour les élèves mais aussi d'unir les parents.



Contact : [sde-machilly@outlook.fr](mailto:sde-machilly@outlook.fr)

## CONSERVATOIRE

# LES INFOS DU CONSERVATOIRE

2023 - 2024

RÉVÉLEZ  
VOTRE TALENT

CONSERVATOIRE



INSCRIVEZ-VOUS !



 Annemasse Agglo



CONSERVATOIRE  
DE MUSIQUE

## ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉE (ACCA)

GARDE CHASSE PARTICULIER ASSERMENTÉ

Mr Cattin Eric

Tel: **06.86.67.96.12**

Le garde-chasse particulier est un citoyen assermenté, chargé de certaines fonctions de **police de la chasse** en s'appuyant sur le code de l'environnement, **il est commissionné par le président de l'ACCA de Machilly, agréé par le Préfet et assermenté par le procureur de la République.**



Son rôle est de **surveiller le territoire de chasse, d'intervenir en appui des pompiers et gendarmes**

**lorsqu'un animal sauvage est impliqué hors de son habitat naturel (ex : collision routière animal sauvage blessé) et de veiller à la bonne entente** entre les différents utilisateurs de la nature.

C'est donc l'assurance d'une surveillance rigoureuse du territoire de chasse dont il a le mandat. Il veille au respect de la réglementation relative aux animaux, il intervient contre toutes les incivilités, il est un conseiller technique auprès de son commettant.

**Le garde chasse est à votre écoute pour toutes vos questions.**

# AGENDA



## MARCHE OCTOBRE ROSE

Marche Solidaire organisée par le CCAS de Machilly

07/10

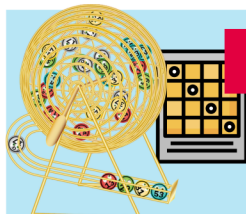
Plus d'infos sur la page suivante



## REPAS DES AINÉS

Organisé par le Foyer Rural  
Rendez-vous à 11h30

22/10



## LOTO

Organisé par le Sou des Écoles à la salle des fêtes de Saint-Cergues à 19h00.

18/11



## MARCHÉ DE NOËL

Organisé à la Ferme Lionnet de 9h30 à 16h00

03/12

Vente de décorations de Noël, restauration...



**Suite à la fermeture de la salle d'animation rurale, des changements sont possibles et ne permettent pas de définir les lieux et horaires définitifs des événements organisés par les associations.**



# DERNIÈRE MINUTE

## OCTOBRE ROSE

Depuis 1994, époque où il était encore tabou en France de parler du cancer du sein, la campagne d'information a pris une ampleur sans précédent : désormais Octobre Rose est chaque année un rendez-vous de mobilisation nationale. Les progrès et avancées dans le domaine de la recherche médicale sont constants. Chaque jour, des chercheurs se mobilisent pour cette lutte.

Le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme : il représente selon l'Institut national du cancer 33 % des cas de cancers féminins.

En 2023, environ 61214 nouveaux cas de cancer du sein ont été diagnostiqués en France, avec pour âge moyen au diagnostic de 64 ans. Cette maladie est encore responsable de plus de 12 100 décès, le taux de mortalité associé diminue régulièrement. Même si près de 80 % des cancers du sein se développent après 50 ans, il ne faut pas pour autant négliger le dépistage le plus tôt possible. En effet, 60 % des cancers sont aujourd'hui détectés à un stade précoce mais également par le développement de thérapies toujours plus efficaces. Actuellement, 87 % des patientes, tous stades confondus, sont en vie 5 ans après le diagnostic.

Il ne faut pas oublier que le cancer du sein peut également toucher les hommes : les cancers du sein masculins concernent moins de 1 % des cancers du sein, pour eux aussi la prévention est primordiale.

**C'est pourquoi, nous devons toutes et tous être mobilisés face au cancer du sein.**

**Venez participer à la marche solidaire le samedi 7 octobre 2023 à l'esplanade du lac de Machilly, inscription 7€ de 14h à 15h pour une marche de 7 km.**

**Vous retrouverez des stands d'information et une petite restauration sur place. Les bénéfices de cette manifestation seront reversés à une association.**

AIDE ET SOUTIEN : 0 800 940 939 – [WWW.CANCERDUSEIN-DEPISTAGEDESSAVOIE.ORG](http://WWW.CANCERDUSEIN-DEPISTAGEDESSAVOIE.ORG) –



### LA GAZETTE DE MACHILLY

Publication: Septembre 2023

Directrice de la publication : Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Maire

Rédaction-Conception : P.PLAGNAT, L.DEGUINE

J-P.MARTIN, G.DEREMBLE

Relecture: P.PLAGNAT, A.PETIT, G.DEREMBLE, G.STEHLE

Photos et illustrations : Pixabay, Freepik, Canva, Annemasse Agglo

Impression : ReproLeman